



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 28 avril 2000**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :  
le 18 Avril 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 4 Mai 2000

**Chemin Communal de l'An 2000 : Acquisition de M. GOBIN - Secteur 7  
'Le Marais de Saint-REMIS'**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Gérard GAUDUCHON,  
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles  
FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul  
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel  
GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève  
RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme  
Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M.  
Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN,  
M. Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert  
PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
M. Alain BAUDIN donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
Mme Marie-Josèphe SOULISSE donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.  
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Jean PILLET.

**Excusés :**

***Conseillers :***

M. Frédéric ROUILLE, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M.  
Jacques VANDIER

DELIBERATION D200207

**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 avril 2000**

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Chemin Communal de l'An 2000 : Acquisition de M. GOBIN -  
Secteur 7 'Le Marais de Saint-REMIS'**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre des négociations des terrains nécessaires à la réalisation du Chemin Communal de l'An 2000, M. et Mme GOBIN ont donné leur accord pour la vente d'emprises de terrains sur leurs propriétés (dans le secteur du Marais de Saint-Rémis).

Ces emprises, en nature de peupleraie, jouxtent le ruisseau du châtelier et ouvrent les droits à la moitié du lit.

Elles sont inscrites en zone NDi du Plan d'Occupation des Sols, cadastrées section Z n° 73 - 74- 75 - 76 - 77 pour une superficie totale d'environ 3760 m².

- 2820 m² en façade du ruisseau
- 940 m² pour les droits immobiliers sur la moitié du lit du châtelier.

Les surfaces exactes des emprises seront déterminées par géomètre-expert.

Cette acquisition va permettre d'assurer la liaison entre le Chemin des Marais de Peigland et le chemin de halage, elle est consentie à la Ville au prix de 11 280,00 F (soit 3 F/m²) conforme à l'estimation des Domaines pour le Chemin Communal de l'An 2000.

En outre, il sera versé :

- une indemnité à titre de perte d'exploitation des plantations existantes pour un montant de 29 780,00 F
- une indemnité à titre d'éviction à Monsieur GOBIN, exploitant agricole pour un montant de 8 535,00 F.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition aux conditions ci-dessus énoncées, acquisition qui a fait l'objet d'un compromis ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir qui sera dressé par Maître PITRE.

Tous les frais afférents à ces acquisition seront imputés au chapitre 908-231-2312.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)